

Personelles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires**

Band (Jahr): **111 (1969)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PERSONELLES

Hommage à Monsieur Henri Revaz



Le soir de la fête de Pâques, entouré de tous les siens, est décédé brusquement Monsieur Henri Revaz, vétérinaire, à Martigny.

Depuis quelques années sa santé quelque peu chancelante lui interdisait toute activité suivie, et l'avait contraint d'abandonner sa clientèle.

Malgré cette quasi retraite, son départ frappe douloureusement, non seulement sa famille, mais ses nombreux amis et en particulier le corps des vétérinaires valaisans chez qui il laissera un grand vide.

Monsieur Revaz est né à Salvan, le 24 avril 1892, et se distingue déjà à l'école primaire de l'endroit. Puis, il fréquente le Collège de l'Abbaye de St-Maurice, où il fut un brillant élève, se classant toujours le premier de sa promotion.

Se sentant attiré par la profession vétérinaire, il suit les cours des universités de Berne et Zurich et de l'école nationale vétérinaire de Lyon.

Une fois en possession de son diplôme, il s'installe à Martigny-Bourg comme vétérinaire praticien. Rapidement, il se crée une grande clientèle; son rayon d'activité s'étend de Riddes à St-Maurice et comprend les vallées de Salvan, Trient et Entremont.

Il sert ses clients avec une remarquable conscience professionnelle. D'une sensibilité exquise, d'une bonté peu commune à l'égard de tous, il se fait de nombreux amis. Partout il entretient des rapports cordiaux, soit avec les autorités, soit avec les agriculteurs.

En plus de cette tâche, à laquelle il voue le meilleur de lui-même, il est chargé de plusieurs fonctions officielles: vétérinaire-frontière, vétérinaire-délégué, inspecteur du bétail et des viandes.

Mais l'activité de Monsieur Revaz ne s'est pas limitée au domaine de l'art vétérinaire. A côté de sa profession, il a toujours cultivé:

a) *la lecture*: Il était un fin lettré et on le sentait maître en langue française.

b) *le théâtre* : Sur les planches, il se révélait un brillant acteur. Déjà au collège, il jouait toujours les premiers rôles et par la suite il a mis son talent au service de plusieurs sociétés.

c) *l'art oratoire* : On le connaissait comme un orateur de valeur. Pendant de nombreuses années il prononçait le discours du 1er août à Salvan et bien souvent aussi lors de fêtes publiques. A l'occasion de rencontres vétérinaires franco-suisse, il prenait toujours la parole pour la plus grande joie de ses confrères.

Ses discours bien charpentés, mais simples et directs touchaient le cœur de ses auditeurs.

d) *la société* : D'un naturel affable, il aimait la compagnie, le chant, la musique. Dans toutes les sociétés d'étudiants suisses dont il fut membre, il a marqué son passage. En tant que président de la Burgundia à Berne, il oubliait même parfois le chemin du Tierspital et les cours qu'on y donnait!

Enfin on ne peut terminer la biographie de Monsieur Revaz sans souligner qu'il fut toute sa vie un fervent chrétien. Il avait une foi raisonnée et inébranlable.

En 1927, il épousa Mlle Betin de Paris qui se montra une épouse compréhensive et admirable, le secondant dans sa tâche. Durant ces dernières années, elle l'a soigné comme la meilleure et la plus dévouée des infirmières.

De ce mariage béni et heureux naquit un fils: le Dr Claude Revaz, spécialiste en gynécologie, médecin-adjoint chargé de cours à l'université de Lausanne, major-médecin dans l'armée et médecin du Rgt inf. mont. 6.

Une belle personnalité, un excellent époux et père de famille, un bon confrère, un artiste d'une sensibilité remarquable s'en est allé. Il nous laisse l'exemple d'une vie riche et féconde. Nous lui conserverons un fidèle souvenir.

Que son épouse, son fils et sa famille acceptent l'hommage de notre sympathie et de nos sincères condoléances dans leur grand deuil qui est aussi le nôtre.

R. Cappi, Sion

Schweizerische Ärzte-Krankenkasse

Die **69. Generalversammlung** der Schweizerischen Ärzte-Krankenkasse wird am **6. Juli 1969**, 11.15 Uhr, im HB-Bufferet Zürich abgehalten.

Der Geschäftsführer der GST

Caisse-Maladie des Médecins Suisses

La **69e Assemblée générale** de la Caisse-Maladie des Médecins Suisses aura lieu le **6 juillet 1969**, à 11 h 15, au Buffet de la Gare principale à Zurich.

L'administrateur de la SVS